

Hydro Ontario, à Toronto. Après 5 ans de service, l'immeuble Hydro Place consomme seulement le tiers de l'énergie habituellement nécessaire pour des immeubles de même dimension. Le rendement de son successeur, construit 3 ans plus tard, est encore meilleur. Alors que les immeubles à bureaux moyens de Calgary, plaque tournante de l'industrie pétrolière et gazière au Canada, consomment de 542 000 à 678 000 k-cal/m²/année, le Gulf Canada Square n'en consomme que 94 900.

Le système Encon, dont la plupart des installations sont brevetées, produit de l'énergie à partir de la chaleur dégagée par les occupants de l'immeuble, l'éclairage et les machines. Selon les inventeurs du système, ces sources dégagent plus de chaleur que ne peut en consommer un immeuble. Il faut donc que l'immeuble soit refroidi plutôt que chauffé. Même en hiver, la chaleur se trouve emprisonnée dans les zones centrales et internes. Cependant, dans une périphérie de 3 à 4,5 mètres à partir des murs extérieurs, les changements de température extérieure peuvent créer des zones froides en hiver et chaudes en été.

On peut régler ce problème en installant un bon isolant tout en faisant circuler de l'air en conditionnant l'air à l'intérieur de l'immeuble.

Des panneaux de verre doubles recouverts d'argent forment une sorte d'enveloppe scellée et servent d'isolant. Ils permettent aussi de régulariser la température intérieure. Poussé par des ventilateurs, l'air provenant des réservoirs d'air logés dans le mur glisse le long des fenêtres (même système que pour un dégivreur d'automobile), ce qui permet d'éliminer les zones chaudes ou froides en périphérie.

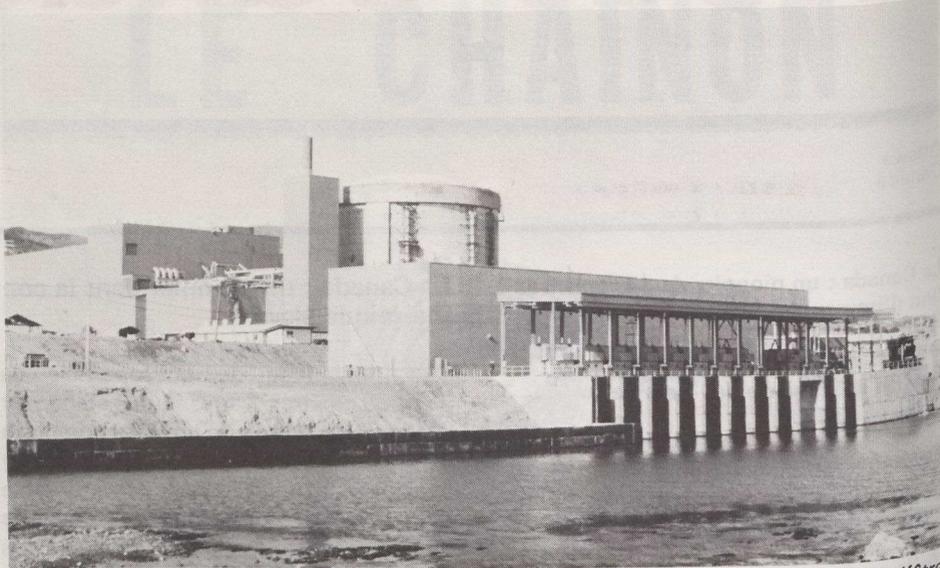
Situé au centre de chaque plancher, un ventilateur fait circuler l'air dans les bureaux où il absorbe la chaleur dégagée par le personnel, l'éclairage et les machines. Lorsque l'air chaud arrive au plafond, il est aspiré dans la chambre de ventilation par de petites fentes.

Une partie de cet air est refroidie et distribuée dans les zones internes qui, autrement, seraient surchauffées. L'autre partie de cet air est envoyée dans les zones périphériques où il est chauffé ou refroidi, selon les besoins.

L'air est non seulement conditionné, mais il est complètement remplacé de 6 à 14 fois par heure alors que dans les immeubles classiques, il n'est changé que 4 fois l'heure.

(suite à la page 8)

Voyage du ministre de l'Énergie en Corée et au Japon



Le réacteur nucléaire CANDU Wolsung I, d'une capacité de 600 MWe, qui vient d'être mis en opération en Corée.

Le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, a quitté le Canada le 15 avril pour effectuer une visite officielle en Corée et au Japon. Il a participé à l'inauguration du nouveau réacteur CANDU en Corée. Ensuite il a eu des entretiens avec ses homologues coréens et japonais sur des questions bilatérales en matière d'énergie.

M. Chrétien a été invité par le gouvernement de la Corée à assister à la cérémonie d'inauguration du réacteur CANDU Wolsung I, d'une capacité de 600 MWe, qui vient tout juste d'être mis en opération après avoir été construit en un temps record. Pendant son séjour en Corée, du 19 au 24 avril, M. Chrétien s'est entretenu avec le Président de la Corée et a rencontré les ministre de l'Énergie et des Ressources, des Affaires extérieures, de la Science et de la Technologie, ainsi que le président de la société KEPCO, principale entreprise coréenne de service public. Au cours de ses entretiens avec les représentants du gouvernement de la Corée, M. Chrétien a discuté des relations canado-coréennes dans le domaine de l'énergie, qui sont de plus en plus intenses; il a parlé non seulement des ventes et de la coopération dans le domaine de la technologie nucléaire canadienne, mais également des exportations de charbon et d'uranium canadiens, et de l'importance que le Canada accorde au renforcement des relations au sein de la région du Pacifique. M. Chrétien et le ministre coréen des Affaires étrangères ont signé un mémoire d'entente visant la création d'un comité conjoint de coordination sur l'énergie nucléaire, qui sera chargé de

questions touchant la sécurité et la formation.

Au Japon du 16 au 19 avril, M. Chrétien, lors de son séjour dans ce pays, a rencontré certains ministres japonais, dont le ministre du Commerce international et de l'Industrie, et le ministre des Affaires étrangères, ainsi que des représentants de l'industrie japonaise de l'énergie. Parmi les questions abordées, M. Chrétien a discuté de l'état actuel et futur des exportations canadiennes de charbon, d'uranium et de gaz naturel liquéfié (GNL) vers le Japon; il a discuté, en outre, des investissements du Japon dans l'industrie canadienne de l'énergie, et de la possibilité pour le Japon d'adopter la technologie nucléaire CANDU.

Envoi de tentes à la Colombie

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé, le 12 avril que le Canada enverra, en réponse à l'appel du ministre de la Santé de la Colombie, 500 tentes destinées aux victimes d'un tremblement de terre dans ce pays. Le coût de ce matériel et du transport s'élèvera à quelque \$175 000, qui seront versés par le Programme d'assistance humanitaire international de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Fournies par la société Campmate Limited de Scarborough (Ontario), les tentes ont été expédiées par avion nolisé d'Air Canada à Cali, en Colombie.